



surendettement, le débiteur démissionne et fait appel .

Par **sebray**, le **14/12/2021** à **13:09**

Bonjour,

Je suis convoqué pour une audience de surendettement en tant que créancier.

Mon ancien locataire condamné au remboursement de la dette de 11000 € contracté par le non règlement de son loyer personnel, a démissionné de son emploi et fait appel de la procédure de surendettement .

Dans quelle mesure puis-je prouver sa mauvaise foi pour qu'il ne bénéficie pas d'un effacement de sa dette?

Merci.

Par **Zénas Nomikos**, le **14/12/2021** à **15:17**

Bonjour,

j'espère que la prochaine audience portera ses fruits et fera éclater la vérité de la réalité de la situation.

À toutes fins utiles et au risque d'être hors sujet, voici :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambtron/actions-ouvertes-creancier-dans-code-31713.htm>

Bon courage.